

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR L'IMPLANTATION D'UNE AIRE DE JEUX À USAGE COLLECTIF

SÉCURITÉ/NORMES

Depuis le 28 décembre 1998, toutes les aires de jeux, que leurs installations soient antérieures ou postérieures à la publication du décret d'application, doivent répondre aux exigences de sécurité définies par les normes européennes relatives aux aires collectives de jeux et à leurs équipements, soit :

La norme **EN 1176 « équipements aires de jeux »** qui se décline en 7 parties :

- NF EN 1176-1 « exigence de sécurité et méthodes d'essai générales »
- NF EN 1176-2 « exigence de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux balançoires »
- NF EN 1176-3 « exigence de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux toboggans »
- NF EN 1176-4 « exigence de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux téléphériques »
- NF EN 1176-5 « exigence de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux manèges »
- NF EN 1176-6 « exigence de sécurité et méthodes d'essai complémentaires spécifiques aux équipements oscillants »
- NF EN 1176-7 « guide d'installation, contrôle, maintenance et utilisation »

Et la norme **EN 1177 « revêtement de surface d'aires de jeux absorbant l'impact »**

Nous vous conseillons de vous procurer l'intégralité de ces textes qui peuvent être obtenus auprès de :

AFNOR
TOUR EUROPE
92049 PARIS LA DÉFENSE
Tél. : 01 42 91 55 55 / 33 - Fax : 01 42 91 56 56
3616 AFNOR ou www.afnor.fr

Ces normes définissent, entre autre, les conditions dans lesquelles "les aires collectives de jeux doivent être conçues, implantées, aménagées, équipées et entretenues de manière à ne pas présenter de risque pour la sécurité et la santé de leurs usagers dans le cadre d'une utilisation normale ou raisonnablement prévisible".

Tous les équipements d'aires collectives de jeux que nous proposons sont fabriqués conformément aux spécifications des normes et décrets en vigueur. Ils ont été vérifiés par un laboratoire agréé.



CE QU'IL FAUT RETENIR

1 - SURFACE D'IMPLANTATION

Elle comprend la surface d'encombrement de l'aire de jeux augmentée de la zone de sécurité.

- La distance entre le point extrême de l'équipement de jeux et un obstacle extérieur ou autre équipement de jeu doit être au minimum de 2 mètres (en hauteur également).

Nous vous recommandons d'adapter (dans le sens d'une augmentation) cette distance à la configuration du jeu.

Cette zone de sécurité doit être dépourvue de tout obstacle (bordure en ciment, rocher, arbre etc...) ainsi que de tout autre jeu de plein air (NB: les zones de sécurité de 2 jeux de plein air peuvent se chevaucher).

- il convient de prévoir, en sortie de glissière (toboggan), une aire de sortie de 200 cm en longueur et de 100 cm de chaque côté (pas de pente ni de trou)

2 - CHOIX DU LIEU

- prendre en compte les dangers de l'environnement (rivières, routes...) et envisager une clôture et des passages protégés pour éliminer certains risques

- tenir compte de la fréquentation habituelle de l'endroit (circuit VTT, pratique de rollers...) et faire une délimitation pour séparer les activités.

- limiter la difficulté de certains jeux pour les lieux à usage multiple (cour d'école, bords de plage, square pour très jeunes enfants...)
- différencier les zones de jeux en fonction de l'âge des enfants
- prévoir l'aménagement du sol autour du jeu en cas de chute (voir paragraphe suivant)

3 - HAUTEUR DE CHUTE LIBRE (NORME NF EN 1177)

La norme définit les matériaux de revêtement de sol placés sous l'aire de jeu en fonction de la hauteur de chute possible depuis l'équipement. Ce qui est à prendre en compte, c'est la distance entre le sol et le point le plus élevé (plancher) qui peut être utilisé par l'enfant lors d'une utilisation normale.

Le sol de réception a pour rôle d'absorber l'impact de chute de l'enfant. Il est recommandé de prévoir une surface amortissante de minimum 150 cm autour du jeu et 200 cm devant la glissière (toboggan).

Le tableau ci-dessous vous permet de connaître les matériaux les plus fréquemment utilisés afin d'amortir les risques de chutes (NB: le béton, le bitume, la pierre... ne sont pas considérés comme amortissants).

Hauteur de chute maximale	natures de sols acceptées	Description nature du sol (1)	Épaisseur mini. de la couche
< = 0,60 mètre	il convient que le sol ait des caractéristiques amortissantes (sans obligation particulière).		
< = 1 mètre	Gazon / terreau naturel à condition qu'ils soient entretenus c'est-à-dire souples		
< = 3 mètres	copeaux de bois ⁽¹⁾	de dimension granulométrique comprise entre 5 mm et 30 mm.	30 cm (2)
	fragments d'écorce ⁽¹⁾	de dimension granulométrique comprise entre 20 mm et 80 mm.	30 cm (2)
	sable ⁽¹⁾	sans argile ou sédiments, lavé, grains de dimension granulométrique comprise entre 0,2 mm et 2 mm	30 cm (2)
	gravier ⁽¹⁾	sans argile ou sédiments, arrondis et lavés, de dimension granulométrique comprise entre 2 mm et 8 mm.	30 cm (2)
	surface synthétique amortissante	en fonction d'un indice HIC (voir norme)	variable
> 3 mètres	surface synthétique amortissante	en fonction d'un indice HIC (voir norme)	variable

(1) matériaux convenablement préparés pour l'usage en aires de jeu pour enfants.

(2) nous recommandons une épaisseur de 40 cm pour ces matériaux meubles afin de tenir compte des déplacements en cours d'utilisation.

LES OBLIGATIONS DU FABRICANT ET DE L'EXPLOITANT

Afin d'aider l'exploitant ou le gestionnaire de l'aire collective de jeux à respecter les prescriptions d'utilisation, de surveillance et de maintenance, dont le respect est obligatoire, chaque jeu est livré avec un dossier technique complet.

Néanmoins, l'exploitant/gestionnaire doit aussi assurer certaines obligations liées à l'exploitation de ces équipements.

OBLIGATIONS DU FABRICANT

Fabrication des équipements conforme aux normes en vigueur

Marquage des équipements avec :

- ▶ nom et adresse du fabricant ou de son représentant agréé
- ▶ référence de l'équipement et année
- ▶ marquage du niveau de base (niveau 0)
- ▶ N° et date de la Norme concernée

Fourniture d'un dossier technique complet comprenant :

- ▶ Coordonnées du fabricant/fournisseur (pour toute demande d'instruction ou d'assistance)
- ▶ Nomenclature des pièces détachées livrables
- ▶ Recommandations pour l'implantation, la maintenance et des consignes de sécurité
- ▶ Attestation de conformité
- ▶ Notice de montage (assemblage, scellement...)
- ▶ Représentations graphiques des zones de sécurité, surfaces amortissantes et disposition des plots bétons en cas d'implantation sur sol fluide.
- ▶ Fiche d'inspection et d'intervention

OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT/GESTIONNAIRE

Affichage pour l'information des utilisateurs

- ▶ tranche d'âge
- ▶ risques encourus
- ▶ surveillance
- ▶ nom, adresse, téléphone de l'exploitant

Plan de l'implantation des équipements

Plan d'entretien et de maintenance des équipements installés

Tenue d'un registre de contrôle (date, nature et résultat)

Conservation du dossier technique du fabricant pour présentation en cas de contrôle

ORGANISMES DE CONTRÔLE AGRÉÉS

Si vous souhaitez faire un bilan de conformité aux normes de vos aires de jeux vous pouvez vous adresser à différents organismes tels que :

- Laboratoire National d'Essai (LNE) à Paris - 75
- Laboratoire Pourquery à Lyon - 69
- Laboratoire Wolf à Clichy - 92
- L'APAVE de votre région
- DGCCRF (Ministère des Finances)
- ...

SCELLEMENT DES JEUX AU SOL

La fixation du jeu au sol dépend de la nature du sol sur lequel il doit être implanté :

- ▶ sol fluant (Gazon, terreau naturel, fragment d'écorce, copeaux de bois, sable, gravier)
- ▶ sol synthétique amortissant (dalles caoutchouc ou sol coulé)

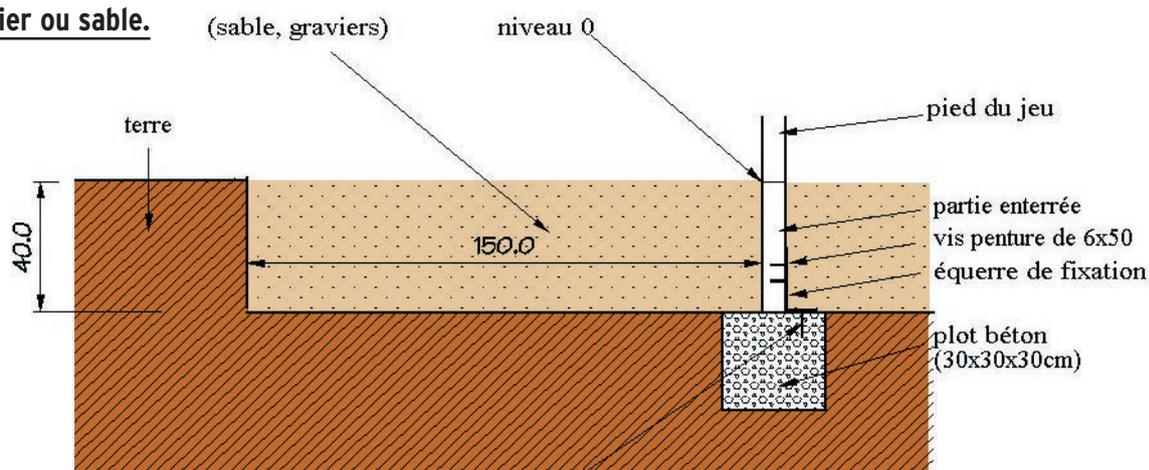
1. Scellement sur sol fluant

Les pieds de la structure sont rallongés de 40 cm, permettant ainsi le scellement du jeu sur des plots bétons (30 x 30 x 30 cm minimum) à l'aide d'équerres (fournies) conformément aux exigences de sécurité.

Ces équerres sont fixées sur les pieds par des vis pentures (fournies) et ensuite sur les plots bétons avec des chevilles à expansion, splittage ou autres (non fournies).

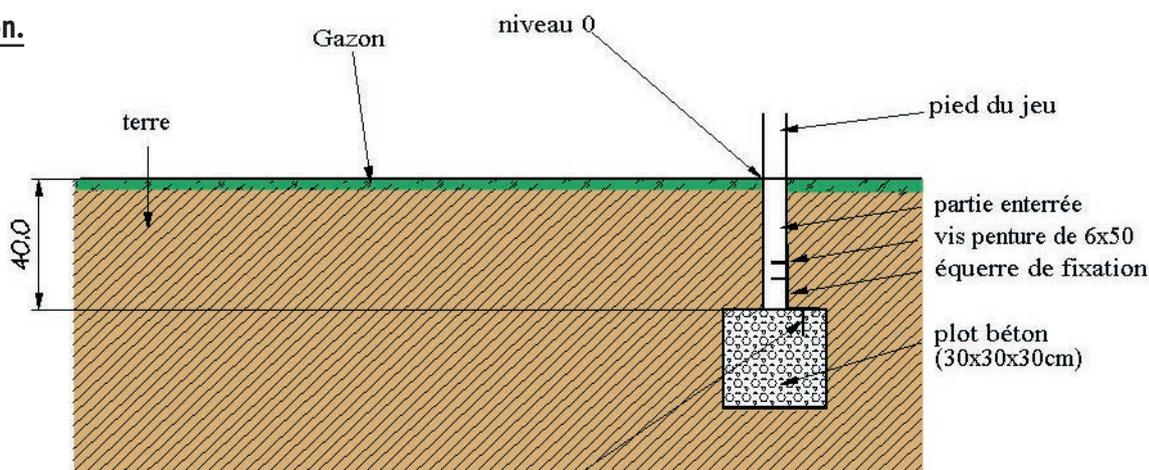
Pour certains éléments tels que les escaliers, glissières il faut utiliser des ferrures de rallongement (fournies).

Scellement pour sol gravier ou sable.



Ancrer l'équerre au plot béton (splittage, boulons + chevilles à béton)

Scellement pour sol gazon.



Ancrer l'équerre au plot béton (splittage, boulons + chevilles à béton)

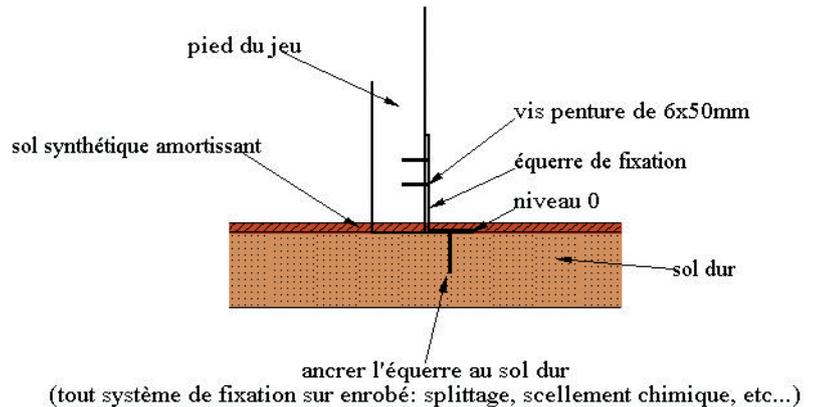
LE CONSEIL DE CDLD

La venue d'un enfant sur une aire de jeux doit également être un moment privilégié pour les mamans ou accompagnateurs. Aussi, nous vous recommandons de prévoir à proximité, des zones ombragées ainsi que du mobilier type bancs, tables bancs et poubelles. (Voir pages 98 et suivantes)

2. Scellement sur sol synthétique

Dans le cas d'un sol synthétique il convient de fixer les pieds du jeu directement sur le sol dur (dalle béton).

Le sol sera coulé ou les dalles découpées autour du pied.



FIXATIONS DES JEUX SUR RESSORT

1. Scellement sur sol fluent

Scellement du jeu avec tabouret de scellement (recommandé sur sol fluent)

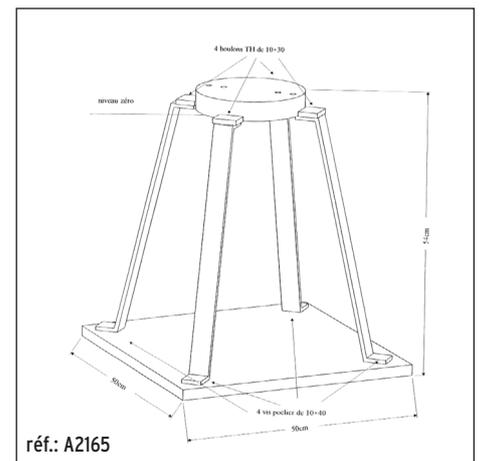
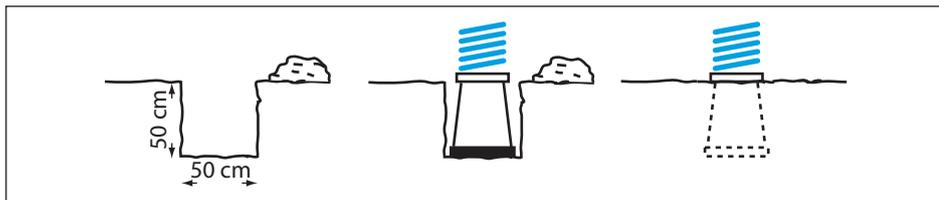
Visser le support de jeu sur ressort aux 4 pattes avec 4 boulons TH de 10x30

Visser les 4 pattes au panneau avec 4 vis poëlier de 10 x 40

Monter le jeu sur le tabouret

Positionner l'ensemble dans le trou de façon à ce que le niveau 0 corresponde au niveau du sol

Remplir le trou de terre (NB: pas de béton) sol jusqu'au niveau 0



Autre type de scellement du jeu sur sol fluent

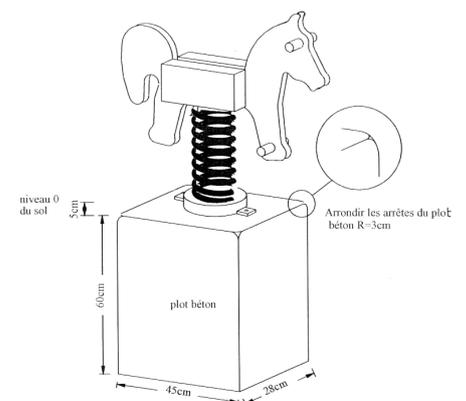
Le jeu est livré avec un socle à fixer sur le plot béton

Réaliser un plot béton de 45 x 28 x hauteur 60 cm

Arrondir les arrêtes du plot béton

La surface supérieure du plot béton doit se trouver à - 5 cm du niveau 0

Visser le jeu sur le plot béton comme décrit ci-après



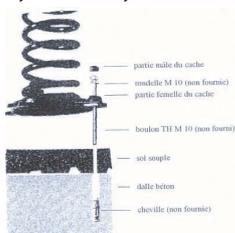
2. Scellement sur sol dur

Dans ce cas, nous vous recommandons d'installer les jeux sur des revêtements amortissants (dalles ou sol coulé)

Mettre en place le jeu et percer dans le béton aux 4 points de fixation du socle.

Après avoir placé la cheville dans le perçage, visser le jeu au sol en respectant l'ordre des différentes

pièces (voir schéma) pour finir par mettre en place les caches plastiques :



- ▶ cheville (non fournie)
- ▶ boulon TH M10* (non fourni)
- ▶ partie femelle du cache
- ▶ rondelle M10 (non fournie)
- ▶ partie mâle du cache

* adapter la longueur du boulon à l'épaisseur du sol souple à traverser